

ANNEXE 2 : FICHES ACTIONS DETAILLEES DE L'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DES :

COMMUNES DE GUNDERSHOFFEN, MERTZWILLER,
NIEDERBRONN-LES-BAINS ET REICHSHOFFEN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



FICHE ACTION N° 1

Conseiller France Rénov' pour le territoire intercommunal

Orientation stratégique	Redynamiser l'habitat dans les centralités par la rénovation énergétique
Action nom	Conseiller France Rénov' pour le territoire intercommunal
Statut	Mature – En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains – PETR de l'Alsace du Nord
Description de l'action	<p>Le diagnostic territorial a mis en lumière la proportion importante de passoires thermiques et une moyenne de consommation énergétique et d'émission de GES supérieur au référentiel national. Cela sur les 4 communes « Petites Villes de Demain » et à fortiori sur le territoire intercommunal. La CC du Pays de Niederbronn-les-Bains possède un historique de longue date dans l'accompagnement à rénovation (OPAH, plusieurs PIG, animation...) et souhaite renforcer cet accompagnement pour faciliter le passage à l'acte des propriétaires et copropriétaires et faciliter la compréhension des aides financières.</p> <p>Les projets de rénovation énergétiques doivent aussi prendre en compte et protéger les intérêts patrimoniaux des bâtiments. Ainsi lors de travaux de rénovation ayant un impact sur un bien d'intérêt patrimonial, le Conseiller prendra attache auprès des services Mut'archi du Parc.</p> <p>Bénéficiaire du réseau local « Je rénove en Alsace du Nord » porté par le PETR, le conseiller sera mis à disposition sur le territoire de la CC du Pays de Niederbronn-les-Bains. Aussi, il sera la porte d'entrée sur le territoire en matière de rénovation énergétique en complément du PIG.</p> <p>Pour faire face à la problématique des cellules commerciales vacantes (très souvent nécessitant de travaux), le conseiller aura du temps supplémentaire à accorder au petit tertiaire.</p>
Partenaires	<p>Le PETR d'Alsace du Nord mutualise à son échelle le réseau de conseiller France Rénov' et bénéficie du programme de subvention SARE. Son rôle est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De recruter le conseiller et le mettre à disposition de la CC ; • De l'associer au réseau d'Alsace du Nord et de mutualiser les équipements ; • De bénéficier des subventions du programme SARE ; • Communiquer ;

	<p>La CC du Pays de Niederbronn-les-Bains s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Héberger le conseiller mis à disposition et lui fournir le matériel nécessaire à sa mission • Prendre à son compte le reste à charge après subvention • Communiquer et animer la démarche sur son territoire 		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel 2023
		Dépenses directes de personnel	40 000 €
		Frais de déplacements et missions	750 €
		Frais d'équipements	2 500 €
		Frais de communication CCPN	1 000 €
		Frais internes de gestion CCPN + PETR	5 000 €
		Total	49 250 €
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel 2023
		Programme SARE (Obtenu PETR)	21 261 €
		Autofinancement CCPN	22 989 €
		Gestion interne CCPN	2 500 €
		Gestion interne PETR	2 500 €
		Total	49 250 €
Calendrier	<p>Embauche du conseiller habitat et démarrage de la mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement en cours 		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Quantitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils de premier niveau (mail, renseignements téléphoniques) • Conseils personnalisés (rendez-vous) • Conseils poussés (visite à domicile) • Nombre de kWh « économisé » et GES évité <p>Qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expérience de l'utilisateur 		
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>L'accompagnement permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'augmenter le passage à l'action de la rénovation énergétique en centralité et hors centralité • D'augmenter la rénovation des vitrines commerciales vacante et non vacante en priorité dans les centralités 		

FICHE ACTION N° 2

Anticiper la suite du PIG Rénov' Habitat et Autonomie

Orientation stratégique	Redynamiser l'habitat dans les centralités par la rénovation énergétique
Action nom	Maintenir les dispositifs et aides existantes pour la rénovation énergétique des bâtiments
Statut	Non mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CeA - CC du Pays de Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>Le diagnostic territorial a mis en lumière l'implication historique de la CC du Pays de Niederbronn-les-Bains dans l'accompagnement à rénovation (OPAH, plusieurs PIG, animation...). Aujourd'hui, le PIG Rénov'habitat et autonomie permettent aux habitants d'avoir accès à des aides financières ainsi que de l'accompagnement pour rénover dans l'ancien. La communauté de communes propose un cofinancement intéressant qui est moteur.</p> <p>Le PIG et le Fonds Alsace Rénov sont des dispositifs importants et essentiels permettant d'apporter des solutions concrètes (aides financières, accompagnement) aux habitants du territoire pour améliorer la performance énergétique, baisser les charges de chauffage et optimiser le maintien à domicile.</p> <p>Les PIG courent jusqu'en 2023. Il est important pour le territoire d'anticiper la suite de ces programmes étant une composante importante des aides à la rénovation sur le territoire.</p>
Partenaires	La CeA avec la mise en place du dispositif d'accompagnement du PIG Rénov' et Autonomie.
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Quantitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseils réalisés (mail, renseignements téléphoniques)



	<ul style="list-style-type: none">• Montant des travaux subventionnés dans le cadre du PIG• Nombre de logement rénovés Qualitatif : <ul style="list-style-type: none">• Retour d'expérience de l'utilisateur
Conséquence sur la fonction de centralité	L'accompagnement permet : <ul style="list-style-type: none">• D'augmenter le passage à l'action de la rénovation énergétique en centralité et hors centralité

FICHE ACTION N° 3

Actions prospectives auprès des propriétaires de logements vacants

Orientation stratégique	Redynamiser l'habitat dans les centralités par la rénovation énergétique
Action nom	Lutter contre la vacance des logements avec des actions prospectives auprès des propriétaires de logements vacants
Statut	Mature
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	Le territoire et notamment ses villes principales connaît des taux de vacances supérieurs aux moyennes nationales et départementales. Les communes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen sont particulièrement touchées par ce phénomène et notamment en centre-ville. Face à ce constant, le conseiller France Rénov' aura une mission de prise de contact avec les propriétaires de logements vacants sur la base de données LOVAC retravaillées.
Partenaires	PETR de l'Alsace du Nord
Dépenses prévisionnelles	
Plan de financement prévisionnel	Cf fiche action 1.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Dès embauche du conseiller France Rénov
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Je rénove en Alsace du Nord – Programme SARE
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Conseils réalisés (mail, renseignements téléphoniques) Nombre de logements rénovés et remis sur le marché
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> D'augmenter le passage à l'action de la rénovation énergétique en centralité et hors centralité Diminuer le nombre de logements vacants

FICHE ACTION N° 4

Lutter contre l'habitat dégradé avec les outils « Vente d'immeubles à Rénover » et « Dispositif d'intervention immobilier et foncier »

Orientation stratégique	Redynamiser l'habitat dans les centralités par la rénovation énergétique
Action nom	Maintenir les dispositifs et aides existantes pour la rénovation énergétique des bâtiments
Statut	Non mature
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	A déterminer en fonction de la situation
Description de l'action	<p>Les centralités connaissent des problématiques de logements dégradés qui renvoient une image négative de celle-ci (cf liste en annexe). L'objectif est d'offrir une opportunité à un porteur de projet éligible de bénéficier d'un co-financement lors d'une opération de réhabilitation globale à travers du dispositif du « VIR » et du DIIF ».</p> <p>Les opérations et les bâtiments en question seront à usage d'habitation.</p>
Partenaires	A déterminer
Dépenses prévisionnelles	A définir en fonction des opérations
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	A déterminer
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Quantitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de logement remis sur le marché grâce aux dispositifs du VIR et du DIIF.
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité des logements du centre-ville ; • Amélioration de l'image globale de la ville.

Bien repérés pour bénéficier des dispositifs de VIR et DIIF

Adresse	Descriptif du bien	Descriptif de l'ilot	Besoins
1 rue de la liberté, Reichshoffen	Le bien se situe au carrefour principal du centre-ville de Reichshoffen. Il s'agit d'un ancien restaurant à réhabiliter entièrement. La surface totale du bien est de 273m ²	l'ilot en question est composé uniquement de l'immeuble. Positionné stratégiquement au cœur du centre ville de Reichshoffen, il se trouve à proximité des commerces de centre-ville.	Sur le territoire de la CC, il y a un fort besoin d'attirer des bailleurs (sociaux ou non) afin d'avoir la possibilité d'offrir aux jeunes ménages d'habiter en location avant de s'installer pour du long terme avec l'achat d'un bien. Besoins de logements sociaux sur le territoire. De plus, intérêt patrimonial.
10 rue du général Koenig, Reichshoffen	Le bien nécessite une réhabilitation totale pour une remise sur le marché. Surface importante	L'ilot est positionné en bordure de propriété donnant sur la rue. Stratégiquement implanté entre le centre historique et la gare, il se trouve à proximité de toutes commodités et notamment de l'espace cinéma et spectacle de Reichshoffen	
9 rue général de gaulle, Reichshoffen	Bien de 100m ² très dégradé à réhabiliter entièrement	l'lot mitoyen de 4 immeubles imbriqués et ancien en cœur du centre-ville il se trouve à proximité des commerces de centre-ville.	
25 rue du Général de Gaulle, Reichshoffen	Immeuble de surface importante, composé de logements et d'un espace commercial. Vacant depuis plusieurs années et nécessite une réhabilitation totale	l'lot situé en centre-ville dans une zone de petits commerce et d'habitation. Proche de toutes comodité et pouvant accueillir un commerce en rez de chaussée	
68 rue de la République, Niederbronn-les-Bains	Immeuble de caractère de 1900 proposant anciennement 3 grands appartements à réhabilité entièrement	En entrée du centre-ville historique et de l'axe commerçant de Niederbronn-les-Bains - débute la linéarité de l'axe. Proche de toutes commoditié ainsi que de la Gare	
49 rue général de Gaulle Niederbronn-les-Bains	Ancienne imprimerie à réhabiliter entièrement	En entrée du centre-ville historique et de l'axe commerçant de Niederbronn-les-Bains - débute la linéarité de l'axe. Proche de toutes commoditié ainsi que de la Gare	

FICHE ACTION N° 5

Taxe d'habitation sur les logements vacants

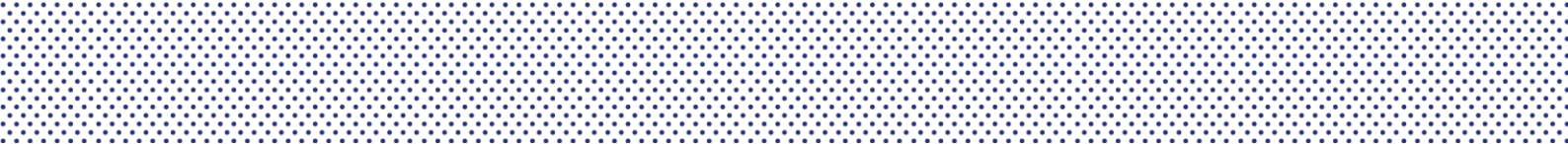
Orientation stratégique	Redynamiser l'habitat dans les centralités par la rénovation énergétique
Action nom	Lutter contre la vacance des logements avec la mise en place d'une taxe d'habitation sur les logements vacants
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Mature
Maître d'ouvrage	Communes de Mertzwiller, Gundershoffen, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen
Description de l'action	<p>Le territoire et notamment ses villes principales connaît des taux de vacances supérieurs aux moyennes nationales et départementales. Les communes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen sont particulièrement touchées par ce phénomène et notamment en centre-ville. Face à ce constat, la commune de Reichshoffen a déjà mis en place la taxe pour inciter les propriétaires à remettre sur le marché ces biens. Les trois autres communes souhaitent lutter contre la vacance en mettant en place cette taxe.</p> <p>De plus, un accompagnement des propriétaires des logements vacants est prévu dans le cadre de la fiche action 3 et le conseiller France Rénov'.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Cette action n'engendrera pas de dépenses supplémentaires spécifiques hormis du temps de travail d'agents déjà présents.
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> 2023 : Reichshoffen – Autres Communes : à définir
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de logements concernés et évolution au fil des ans ; Nombre de propriétaires accompagnés par le conseiller
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre de logements vacants

FICHE ACTION N° 6

Redynamisation du commerce et animation du centre-ville de Niederbronn-les-Bains

Orientation stratégique	Favoriser un développement commercial
Action nom	Redynamisation du commerce et animation du centre-ville de Niederbronn-les-Bains – Lutte contre la vacance commerciale
Statut	En cours - Mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une stratégie de redynamisation du commerce à Niederbronn-les-Bains, suite à l'établissement d'un état des lieux, à identification des principaux leviers de développement et de leur adéquation avec les tendances actuelles - Remobilisation du tissu commercial autour de projets et d'ambitions partagés : refonte d'une union des commerçants, organisation de rencontres (assises du commerce, afterwork, newsletter...), soutien à l'organisation d'actions commerciales, meilleure coordination des actions avec les autres parties prenantes du territoire : Ville, Office du Tourisme, Chambres Consulaires... - Accompagnement de l'association des commerçants dans ses actions promotionnelles et de communication - Organisation d'une grande manifestation annuelle autour de l'artisanat Meilleure intégration des commerçants aux événements et manifestations portées par la Ville - Création de nouvelles sources d'attractivité et d'animation permanentes sur des sites remarquables du centre-ville : application de réalité augmentée sur le site des vestiges des thermes antiques, réaménagement du Parc du Golf - Lutte contre la vacance commerciale (phase 1) <ul style="list-style-type: none"> -> Établissement d'un diagnostic des raisons de la vacance commerciale -> Création d'un observatoire du commerce -> Entretiens avec l'ensemble des propriétaires – recherche de solutions individualisées -> Actions de facilitation entre propriétaires et porteurs de projets -> Soutien des porteurs de projet en gestation

	<p>-> Identification des types de commerces et services correspondant à des besoins attendus par les habitants et les visiteurs</p> <p>-> Accompagnement de propriétaires vers un changement de destination de leurs locaux vers l'habitat</p> <p>-> Création de magasin éphémère</p> <p>- Intensification de la lutte contre la vacance commerciale dans le centre-ville (phase 2)</p> <p>Mise en place d'une taxe sur les friches commerciales sur la zone ORT, avec dispositif d'aides et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aide au loyer pour les porteurs de projet (suivant critères d'éligibilité soumis à comité) - accompagnement personnalisé des propriétaires - incitation à un changement de destination vers l'habitat pour certains locaux en fonction de leur situation et de la configuration du bâti - incitation à un changement de destination vers du stockage - vitrine pour certains locaux, à des fins d'utilisation par d'autres commerçants de la ville (mesure originale à Niederbronn-les-Bains) 												
Partenaires	Banque des territoires – Caisse des dépôts												
Dépenses prévisionnelles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #1a3d54; color: white;"> <th colspan="2" style="text-align: left;">Postes de dépenses</th> <th style="text-align: right;">Prévisionnel HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 5%;"></td> <td>Poste manager de commerce (2 ans)</td> <td style="text-align: right;">121 710</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Frais annexes (études, séminaires, afterwork...)</td> <td style="text-align: right;">2 500</td> </tr> <tr style="background-color: #e0e0e0;"> <td></td> <td style="text-align: right;">Total</td> <td style="text-align: right;">124 210 €</td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses		Prévisionnel HT		Poste manager de commerce (2 ans)	121 710		Frais annexes (études, séminaires, afterwork...)	2 500		Total	124 210 €
Postes de dépenses		Prévisionnel HT											
	Poste manager de commerce (2 ans)	121 710											
	Frais annexes (études, séminaires, afterwork...)	2 500											
	Total	124 210 €											
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #1a3d54; color: white;"> <th colspan="2" style="text-align: left;">Plan de financement</th> <th style="text-align: right;">Prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 5%;"></td> <td>Cofinancement Banque des Territoires</td> <td style="text-align: right;">40 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Commune de Niederbronn-les-Bains (autofinancement)</td> <td style="text-align: right;">84 210</td> </tr> <tr style="background-color: #e0e0e0;"> <td></td> <td style="text-align: right;">Total</td> <td style="text-align: right;">124 210 €</td> </tr> </tbody> </table>	Plan de financement		Prévisionnel		Cofinancement Banque des Territoires	40 000		Commune de Niederbronn-les-Bains (autofinancement)	84 210		Total	124 210 €
Plan de financement		Prévisionnel											
	Cofinancement Banque des Territoires	40 000											
	Commune de Niederbronn-les-Bains (autofinancement)	84 210											
	Total	124 210 €											
Calendrier	Début : octobre 2021												
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Taux de vacance des commerces</p> <p>Satisfaction des commerçants</p> <p>Création d'une nouvelle association des commerçants</p> <p>Nombre de boutiques</p>												
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Attractivité du centre - ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du tissu commercial et de service ; • Réduction du nombre de locaux vacants ; 												



	<ul style="list-style-type: none">• Développement d'animations <p>Renforcement de l'éco-système Niederbronnais, basé sur le thermalisme, le tourisme, l'hôtellerie-restauration et un centre-ville commerçant animé</p>
--	---

FICHE ACTION N° 7

Redynamisation commerciale du centre-ville de Reichshoffen

Orientation stratégique	Favoriser un développement commercial
Action nom	Management de Centre-Ville
Statut	En cours - Mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>L'étude Lestoux a notamment permis de mettre l'accent sur la problématique liée au commerce dans la centralité (commerces vacants, union des commerçants, attractivité commerciale)</p> <p>Le rôle du manager de commerce est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'élaborer avec ses élus une stratégie de développement du centre-ville (commerce, habitat, animation) • D'être le référent communal des commerçants, artisans du centre-ville et de leur apporter des réponses, conseils et de favoriser les unions des commerçants, d'organiser des « afterworks » ; • D'accompagner les porteurs de projets pour développer des commerces dans les centralités (facilitateur) ; • De lutter contre la vacance des commerces (dialogue avec les propriétaires, mise en relation avec d'éventuels porteur de projets...) et déploiement de plusieurs boutiques à l'essai ; • De développer des animations bénéfiques à la centralité, des projets en fonctions des besoin identifiés ;
Partenaires	Banque des territoires – Caisse des dépôts

Dépenses	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
		Manager de centre-ville (annuel)	43 556€
		Total	
Plan de financement	Plan de financement		Prévisionnel
		Banque des territoires 2021 et 2022	20 000
			23 556
		Total	43 556 €
Calendrier	Début : 2021		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Taux de vacance des commerces Satisfaction des commerçants Nombre de boutiques		
Conséquence sur la fonction de centralité	Attractivité du centre - ville : <ul style="list-style-type: none"> • Développement du tissu commercial et de service ; • Réduction du nombre de commerce vacant ; • Développement d'animation 		

FICHE ACTION N° 8

Droit de préemption commercial

Orientation stratégique	Développer et protéger le commerce de proximité
Action nom	Mise en œuvre du droit de préemption commercial
Statut	Non Mature
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Communes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen, Mertzwiller et Gundershoffen
Description de l'action	<p>Sur délibération motivée, possibilité de mettre en œuvre, quand les circonstances l'exigent, d'un <u>droit de préemption renforcé sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux, ainsi que pour les terrains</u> faisant l'objet de projets d'aménagement commercial de 300 m2 mini à 1000 m2 maxi.</p> <p>Obligation de rétrocession du bien préempté : le titulaire doit dans les 2 ans à compter de la cession (3 ans en cas de mise en location-gérance du fonds) rétrocéder le fonds, le bail ou le terrain à un porteur de projet en vue d'une exploitation destinée à <u>préserver la diversité et promouvoir le développement</u> d'activités commerciales et artisanales dans le périmètre concerné.</p>
Partenaires	<p>Chambres consulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chambre de Commerce et d'Industrie • Chambre des Métiers et de l'Artisanat <p>Donne un avis sur la zone de sauvegarde et l'intérêt de la mise en place du droit de préemption commercial dans un délai de 2 mois.</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>Difficile à évaluer en l'état, tout dépend du type de mutation, du prix et du temps de la rétrocession à un porteur de projet.</p> <p>Temps de travail administratif lissé avec les DIA dans le cadre du droit de préemption urbain.</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	Sans objet
Calendrier	2023

Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La mise en place de ce droit de préemption renforcé au sein du secteur d'intervention opérationnel, les centres historiques et commerçants de Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains dans un 1^{er} temps, permettra <u>d'anticiper les mutations commerciales et préserver les endroits stratégiques</u>, outil qui sera envisagé d'abord comme un moyen efficace d'observation, d'anticipation et de droit de regard. Des effets donc essentiellement prospectifs qui permettent d'être informé en amont des transmissions commerciales et de discuter avec les propriétaires. Toutes les communes se réservent le droit de le mettre en place.</p>

FICHE ACTION N° 9

Taxe sur les friches commerciales

Orientation stratégique	Favoriser un développement commercial équilibré
Action nom	Mise en place de la taxe sur les friches commerciales
Statut	Non Mature
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Communes de Mertzwiller, Gundershoffen, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen
Description de l'action	<p>Le territoire et notamment ses villes principales connaît des taux de vacances supérieurs aux moyennes nationales et départementales. Les communes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen sont particulièrement touchées par ce phénomène et notamment en centre-ville.</p> <p>Face à ce constant, la commune de Reichshoffen et de Niederbronn-les-Bains a déjà mis en place une stratégie d'accompagnement et de développement du centre-ville par le recrutement de manager de centre-ville.</p> <p>L'une des missions des managers est de lutter contre la vacance des locaux commerciaux en proposant un accompagnement sur-mesure aux porteurs de projets et commerçants actuels. Fort de cet accompagnement afin d'inciter les propriétaires à remettre leur bien sur le marché</p> <p>De plus, un accompagnement des propriétaires des locaux commerciaux vacants est prévu dans le cadre de la du conseiller France Rénov'.</p>
Partenaires	
Dépenses prévisionnelles	Cette action n'engendrera pas de dépenses supplémentaires spécifiques hormis du temps de travail d'agents déjà présents.
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • 2024/2025 : Reichshoffen/Niederbronn-les-Bains • Gundershoffen, Mertzwiller : à définir
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de commerces concernés et évolution au fil des ans ; • Nombre de propriétaires accompagnés par le conseiller
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de commerces vacants par une remise sur le marché ou transformation d'usage • Amélioration du cadre de vie par la réaffectation de vitrine vide : moins d'effet de discontinuité dans les linéaires commerciaux



FICHE ACTION N° 10

Création d'une Micro-Folie

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique	
Action nom	Création d'une micro-folie dans la centralité de Reichshoffen	
Statut	Projet – Non Mature	
Niveau de priorité	Faible	
Maître d'ouvrage	Reichshoffen	
Description de l'action	<p>Le dispositif de la Micro-Folie correspond à un espace culturel autour d'un musée numérique implanté au plus près des habitants. Reichshoffen prévoit de l'inclure dans sa salle de cinéma et spectacle la Castine.</p> <p>Le Musée Numérique, composante commune de toutes les Micro-Folies du réseau, permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.</p> <p>La présence d'un médiateur pour animer ce dispositif est indispensable. En effet, l'articulation entre le musée numérique, les autres modules composants la Micro-Folie, et surtout les contenus culturels locaux est la clef de voûte du succès du dispositif. Le médiateur d'une Micro-Folie assure ce lien privilégié avec les publics et le territoire.</p>	
Partenaires	Etat - DRAC	
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses	Prévisionnel HT
	Equipement de la microfolie (aménagement, acquisition de matériel.)	40 000
	Animateur (salaire chargé)	40 000
	Total	80 000
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement	Prévisionnel
	AMI Micro-folie (à solliciter – 80% de l'investissement)	
	Co-financement animateur	

		Total	€
Calendrier	Candidature à l'AMI : 2023 Mise en œuvre et recrutement : 2024		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du site		
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> Développement de l'attractivité culturelle par la mise en valeur d'un équipement existant offrant de nouvelles perspectives aux habitants et visiteurs 		

FICHE ACTION N° 11

Créations de circuits thématiques touristiques pour découvrir Reichshoffen

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrous urbaines
Action nom	Créations de circuits thématiques touristiques pour découvrir Reichshoffen
Statut	A Développer / Non Mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>Reichshoffen est une commune patrimoniale chargée d'histoire, elle est classée comme site patrimoniale remarquable (ZPPUAP), connue notamment pour la guerre de 1870. L'objectif est de mettre en valeur la commune, son histoire, son patrimoine pour découvrir Reichshoffen sous un nouvel angle parfois insolite par la création de circuits thématiques.</p> <p>L'objectif est d'avoir un circuit thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Historique • Patrimonial • Militaire • Insolite <p>Ces circuits thématiques seront calibrés pour un public touristique et seront à l'étude dès le 1^{er} trimestre 2023 par le Manager de Centre-Ville de Reichshoffen.</p> <p>Les circuits pourront être valorisés à travers l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte.</p>
	<p>Office de Tourisme de l'Alsace Verte</p> <p>Alsace Destination Tourisme</p> <p>Région Grand Est</p>

Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	Etude - Développement : 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de circuits Nombre d'usagers
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforce l'attractivité touristique de Reichshoffen par la valorisation de la centralité historique de Reichshoffen.

FICHE ACTION N° 12

Réaménagement de l'aire de Camping-Car du centre-ville

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique										
Action nom	Aménagement d'une aire de Camping-Car du centre-ville										
Statut	En étude										
Niveau de priorité	Fort										
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains										
Description de l'action	<p>Niederbronn-les-Bains est une commune touristique forte de ses thermes et labélisée station verte. Elle est une commune idéale pour les camping-caristes : à proximité des grands espaces naturels et proposant des services de bien-être.</p> <p>La commune propose une aire de camping-car en plein cœur de ville (13 avenue Foch).</p> <p>Cette aire est aujourd'hui peu accueillante et ne présente aucun service. Pour un bon accueil de ses touristes la Commune souhaite réaménager et y développer les services spécifiques attendus par les camping-caristes (point de recharge/vidange, point d'eau, etc...).</p> <p>La localisation en cœur de ville est importante : elle se trouve à quelques minutes des aménités touristiques de la ville (therme, casino, parc). Les camping-caristes sont une aubaine pour l'économie de proximité, car ce mode de tourisme est en plein essor depuis la pandémie de COVID-19.</p> <p>Une variante est à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de logement sur l'aire actuelle • Projet de d'aire Camping-Car sur les terrains de tennis en friche (23 rue des romains à 20m de l'actuelle aire) 										
Partenaires	<p>Région Grand Est – à solliciter</p> <p>Etat (20% sur sites d'Andlau et Dambach-la-Ville) à confirmer</p>										
Dépenses prévisionnelles	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Postes de dépenses</th> <th>Prévisionnel HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Etude d'aménagement</td> <td>95 000€</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total</td> <td>95.000,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses		Prévisionnel HT		Etude d'aménagement	95 000€		Total	95.000,00 €	
Postes de dépenses		Prévisionnel HT									
	Etude d'aménagement	95 000€									
	Total	95.000,00 €									

Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
		Fonds propres Ville	95.000,00 €
		Total	95.000,00 €
Calendrier	Etude : 2023 Réalisation : 2024		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de camping-cariste / Fréquentation par saison		
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le développement de l'accueil des camping-caristes en cœur de ville permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'améliorer l'attractivité touristique de la commune ; • Des retombées économiques positives pour les commerces et services ainsi qu'aux lieux touristiques ; • D'améliorer le cadre d'accueil : l'aire ne comportant aucun aménagement ni service spécifique à ce jour 		

FICHE ACTION N° 13

Mise en valeur des vestiges des thermes gallo-romains

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique
Action nom	Mise en valeur des vestiges des thermes gallo-romains
Statut	Mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>Niederbronn-les-Bains est une station thermale depuis l'époque Romaine. Des travaux réalisés dans les années 2000 ont mis à jour les vestiges des thermes gallo-romains en centre-ville. Ces vestiges ont été valorisés par un aménagement urbain remarquable et sont accessibles au public en libre accès. Des artefacts retrouvés sur le site des fouilles sont exposés au musée archéologique, situé à 500m.</p> <p>La Commune souhaite développer l'attractivité et l'intérêt autour de ces vestiges à travers une application téléchargeable gratuitement, permettant de visualiser en réalité augmentée le bâtiment des thermes antiques (reconstitution en 3D déjà réalisée en partenariat avec la Maison de l'Archéologie), et de suivre un parcours narratif trilingue présentant la vie quotidienne dans et autour des bains à l'époque gallo-romaine, tout en renvoyant vers d'autres lieux d'intérêts de la ville, notamment la Maison de l'Archéologie.</p> <p>Ce projet à vocation touristique aura également une vocation éducative, en permettant aux écoliers du secteur de découvrir un morceau d'histoire de leur territoire. Une utilisation de l'application dans le cadre du programme de sixième est en cours de construction, en collaboration avec le Proviseur et des enseignants du Collège de Niederbronn-les-Bains.</p> <p>Ce projet fera l'objet d'une forte campagne de promotion (RP...) et sera mis en avant par l'office de tourisme intercommunal de l'Alsace Verte.</p>

Partenaires	Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord, CIP La Villa de Dehlingen, DRAC, Alsace Archéologie, Collège de Niederbronn-les-Bains		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
		Rachat des fichiers de reconstitution en 3D du bâtiment antique (avec cession de droits)	1 000
		Développement de l'application	22 200
		Traduction des textes en allemand et en anglais	2 000
		Aménagement du site (signalétique)	2 500
		Total	27 700
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
		DRAC	5 000
		Commune de Niederbronn-les-Bains (autofinancement)	22 700
		Total	27 700 €
Calendrier	Lancement prévu en juin 2023		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de téléchargement de l'application ; Notes et commentaires de l'application.		
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le développement de l'application de réalité augmentée des thermes en cœur de ville permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'améliorer l'attractivité touristique de la commune en valorisant un site historique unique, situé en plein centre-ville ; • De diversifier le panel d'activités proposé aux nombreux visiteurs de la commune • De promouvoir d'autres lieux d'intérêt à travers le parcours narratif proposé : Maison de l'Archéologie, Château de la Wasenbourg, sources, casino... Des retombées économiques positives sont attendus pour ces lieux touristiques, ainsi que pour les commerces et l'hôtellerie - restauration ; • Renforcer la fonction identité de la ville et la fierté de ses habitants par la mise en valeur de son patrimoine 		

FICHE ACTION N° 14

Création de lieux de rencontre – Paysages et animation locale

Orientation stratégique	Création de lieux de rencontre – Paysages et animation locale
Action nom	Lieux de rencontre
Statut	En étude
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains – Communes de Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen
Description de l'action	<p>L'objectif de cette action est de réorganiser l'espace public afin de le rendre plus attractif/ fédérateur et ainsi favoriser des lieux de rencontre et d'échange.</p> <p>Une étude est en cours pour travailler sur les projets de lieux de rencontre. La CC prend en charge l'étude et les communes les travaux.</p> <p>L'objectif est de repenser des zones identifiées par le Plan Paysage du Parc Naturel des Vosges du Nord en fonction des usages actuels et souhaités de la population. En impliquant habitants et élus dans une réflexion commune autour d'un vrai projet concerté en lien avec le tourisme et la proximité du GR53.</p> <p>Où ?</p> <p>Les lieux de rencontres identifiées et à développer pour les Communes de Reichshoffen et de Niederbronn-Les-Bains sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le parc urbain du Golf à Niederbronn-les-Bains • La trame verte de Reichshoffen avec ses parcs urbains entre la mairie et l'île du Luxembourg en passant par l'hyper-centre. <p>Les pistes de travail concernant ces lieux sont dans une optique de développement d'aménité pour les enfants (aire de jeux), espace ludique, coin détente ou pique-nique, tout en mettant en récit le lieu par rapport à son histoire et celle de la commune.</p>

Partenaires	Parc Naturel des Vosges du Nord		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel 2023
	G. MILOCHAU	Etude concertée – Paysage et Animation	43 680 €
	Total		43 680 €
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel 2023
	FEDER	Dossier à déposer	
	FNADT	Dossier engagé	
	CCPN		20%
	Total		43 680 €
Calendrier	Etude : 1 ^{er} semestre 2023		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Plan Paysage porté par le Parc Naturel des Vosges du Nord		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
Conséquence sur la fonction de centralité	Cadre de vie : mise en valeur de parc urbains et développement en phase avec les attentes de la population et ses visiteurs ; Développement touristique des centralités : espaces de rencontre à proximité du GR531		

FICHE ACTION N° 15

Restauration et valorisation du château de la Wasenbourg

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique
Action nom	Restauration et valorisation du château de la Wasenbourg
Statut	Etude de diagnostic et de programmation réalisée avec validation DRAC Opération débutée – Marché de Maîtrise d'œuvre notifié
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>Le développement de l'écotourisme est la clef de voute de la stratégie de développement de la Commune.</p> <p>Le château de la Wasenbourg est une ruine du XIIIème siècle située dans la forêt domaniale de Niederbronn-les-Bains, et souvent mise en valeur autour d'animations touristiques.</p> <p>Ce château présente des particularités architecturales uniques en Alsace et sur le site un temple romain dédié à mercure a été découvert.</p> <p>L'objectif de ce projet est de créer un équipement écotouristique d'envergure (randonnée, nature, découverte patrimoniale) en réalisant d'une part des travaux de sécurisation et de restauration, puis de valoriseret d'autre part en le valorisant en le rendant plus accessible et attractif par la création d'une structure métal/bois permettant le cheminement vers un point de vue en partie sommitale, et de découvrir le château sous un nouvel angle.</p>
Partenaires	<p>DRAC – Participation sur la maîtrise d'œuvre et les travaux</p> <p>CeA – Participation sollicitée</p> <p>Région Grand Est – Participation sollicitée mais le dossier ne sera étudié qu'une fois les marchés attribués. Participation uniquement sur les travaux de restauration.</p>

Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
	2022/23	Maîtrise d'œuvre	116.000,00 €
	2023/24	1 ^{ère} phase de travaux	501.000,00 €
	2024/25	2 ^e phase de travaux	548.000,00 €
		Total	1.165.000,00 €
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
	DRAC	40% sollicités sur travaux	A définir
	DRAC	40% sur Maîtrise d'œuvre	A définir
	CeA	Travaux	A définir
	Région	Maxi 30% mais uniquement sur travaux de restauration (dossier en cours – finalisé après attribution marchés de travaux)	Non défini
	Fond. Patrimoine	Dossier déposé	Non défini
	Fond. Patrimoine	Dossier Mécénat – Dossier validé sur 2023 – Pas de montant annoncé	Non défini
	Fond. BERN	Dossier déposé – Pas de montant. Intervention en fonction du cumul des participations	Non défini
	Niederbronn	Fonds propres <u>A noter</u> : la Ville n'étant pas propriétaire du château, elle ne pourra bénéficier du reversement FCTVA (TVA à 20% = 233.000 €)	499.000,00 €
		Total	1.165.000,00 €
Calendrier	Réalisation : 2023-2024-2025		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du site		
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La restauration du château, bien que dans la forêt aura un impact important pour la centralité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle attractivité touristique par la mise en valeur d'un monument historique 		

FICHE ACTION N° 16

Labélisation du territoire comme Pays d'Art et d'Histoire

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique
Action nom	Labélisation du territoire comme Pays d'Art et d'Histoire
Statut	En étude
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>La communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, fort d'un riche patrimoine historique, culturel et naturel allant depuis l'antiquité souhaite valoriser et préserver ses trésors patrimoniaux à travers la labélisation « Pays D'art et d'Histoire » délivré par le ministère de la Culture.</p> <p>S'engager dans la logique de la labellisation « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », c'est concrétiser et poursuivre une politique volontariste en faveur de l'offre culturelle du territoire en premier lieu pour nos habitants, mais également les touristes qui occupent une place de premier ordre et connectée aux autres sites incontournables de l'Alsace du Nord. La labélisation s'inscrit comme le fil rouge de notre projet de territoire, c'est l'occasion de mettre en valeur notre patrimoine culturel et historique moteur d'un développement local respectueux de l'environnement et de son histoire.</p> <p>Une fois l'intention de candidature effectuée, la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains devra présenter des livrets de candidature détaillés présentant finement le patrimoine et l'histoire locale ainsi que sa mise en valeur et d'autre part des actions stratégiques à venir pour développer plus encore sa défense et mise en valeur.</p> <p>Le point d'orgue, une fois la labélisation obtenue est de créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine proposant des exposition et animation permanente et thématiques sur l'histoire locale.</p>

Partenaires	Etat - DRAC Parc Naturel des Vosges du Nord Associations du territoire œuvrant pour la mémoire du patrimoine historique local.	
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses	
	Chargé de mission PAH – 2 ans	Prévisionnel HT 80 000€
	Total	
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement	
	CCPN	Prévisionnel A déterminer
	DRAC	A déterminer
	Total	
Calendrier	Décembre 2022 : lettre d'intention de candidature au dispositif 2023 : dossier de candidature pour labélisation 2025 : objectif de labélisation	
Indicateurs de suivi et d'évaluation		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de la stratégie touristique autour de la labélisation : hausse du nombre de touristes ; sensibilisation scolaire ; retombées économiques positives	

FICHE ACTION N° 17

Création d'un Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Mertzwiller

Orientation stratégique	Favoriser un développement des équipements dans les centralités
Action nom	Création d'un Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Mertzwiller
Statut	En projet – phase AVP
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mertzwiller
Description de l'action	<p>La création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Mertzwiller est un engagement de la commune pour répondre au besoin de santé de proximité, déjà présent, et qui s'accroîtra dans les années à venir avec le départ en retraite des médecins généralistes actuellement en activité. La MSP répondra à une problématique impérieuse de prévention d'un désert médical et offrira à la population du secteur une plus-value en termes d'offres de soins coordonnés. L'Agence Régional de Santé a labélisé le projet communal.</p> <p>La maison de santé est implantée dans la centralité à proximité de la pharmacie, de la maison de retraite et de la Résidence Seniors. Un laboratoire complétera l'offre de service médical.</p> <p>Les maisons de santé pluridisciplinaires sont en phase avec les nouvelles façons d'exercer des médecins, ce point est important en termes d'attractivité.</p> <p>La maison de santé accueillera 6 médecins généralistes, 2 infirmières libérales, 1 ou plusieurs dentistes. Des salles vacantes auront pour but de compléter l'offre de services de santé, avec la permanence possible de médecins spécialistes. La MSP sera pleinement un lieu de stage et pourra accueillir des internes en médecine générale.</p>
Partenaires	Etat, ARS, Région Grand Est, CEA, soignants de Mertzwiller

Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel
		Travaux de construction	2 295 000 € HT
		Maitrise d'œuvre et études	229 500 € HT
		Total	2 524 500 € HT
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
		Région Grand Est – Soutien à la création de MSP labellisée publique	A définir
		DETR	
		FEDER-FSE 2021-2027	
		CEA	
		Autofinancement	20 %
		Total	100 %
Calendrier	2022 : Etudes/ MOE 2023 : Travaux 2025 : Ouverture		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnel soignant hébergé dans la maison de santé Amélioration des indicateurs de santé de la population (dont : déclaration d'un médecin traitant)		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement des services de proximité et de qualité contribuant à l'attractivité du territoire.		

FICHE ACTION N° 18

Réalisation d'un schéma cyclable intercommunal

Orientation stratégique	Développer la mobilité et les modes alternatifs au véhicule individuel		
Action nom	Réalisation d'un schéma cyclable intercommunal pour structurer une politique cyclable		
Statut	Mature – en cours		
Niveau de priorité	Fort		
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains		
Description de l'action	<p>Le réseau cyclable du Pays de Niederbronn-les-Bains est actuellement discontinu et fait l'objet de fortes attentes de la part de la population et des élus.</p> <p>L'objectif est d'avoir une vision stratégique sur le déploiement d'un réseau cyclable continu et sécurisé permettant de relier les principaux pôles générateurs de mobilité entre eux dans une logique de déplacement du quotidien (domicile-travail/ école/ commerces) et de loisirs.</p> <p>En complément, une stratégie de développement d'équipement vélo sera réalisé par le bureau d'études (stationnement,) ainsi qu'un plan de communication.</p> <p>A ce titre la CC est lauréate de l'appel à projet AVELO 2 donnant droit à un cofinancement de l'ADEME.</p>		
Partenaires	ADEME ; Collectivité Européenne d'Alsace ; Région Grand Est		
Dépenses définitives	Postes de dépenses		Prévisionnel
	1	Réalisation d'un schéma cyclable	38 592 €
	Total		38 592 €
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
	1	CEE AVELO (obtenue)	21 000 €
	2	Région (sollicitée)	A définir
	3	Autofinancement CCPN	Reste à charge
	Total		38 592 €

Calendrier	Octobre 2022-Juin 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Les aménagements cyclables interconnectés, continus et sécurisés offrent une alternative agréable à la voiture individuelle et sont un réel vecteur d'attractivité territorial.</p> <p>A terme, elles permettent aussi de lancer une démarche autour du vélotourisme à l'échelle de l'intercommunalité pour avoir des retombées économiques pour les cœurs de ville.</p>

FICHE ACTION N° 19

Développer l'infrastructure cyclable du territoire

Orientation stratégique	Développer la mobilité et les modes alternatifs au véhicule individuel
Action nom	Développer l'infrastructure cyclable du territoire
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains + Communes
Description de l'action	Le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains réalise son schéma directeur cyclable. Il s'agit de développer les infrastructures cyclables pour développer les déplacements quotidiens (domicile-travail, achats, accès gare) et également proposer des aménagements touristiques (boucles, valorisation de l'itinéraire de la traversée des Vosges à VTT ...) pour des raisons environnementales, de santé et de bien-être.
Partenaires	Collectivité Européenne d'Alsace ; Région Grand Est ; Etat ; ADEME
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023-2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Km d'infrastructure cyclable
Conséquence sur la fonction de centralité	Impact touristique ; Accès aux commerces à vélos ; Cadre de vie plus apaisé.

FICHE ACTION N° 20

Développer les installations de recharge pour véhicule électrique sur le territoire

Orientation stratégique	Développer la mobilité et les modes alternatifs au véhicule individuel
Action nom	Développer les installations de recharge pour véhicule électrique sur le territoire
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains + Régie d'électricité
Description de l'action	<p>Le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains concentre peu d'installation de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) (3 points de recharge accessible au public). C'est une des actions fléchées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial</p> <p>La Régie d'Electricité développe un réseau sur son périmètre d'intervention, à savoir Oberbronn, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen. A ce jour, elle en a installé à la Gare de Niederbronn-les-Bains et à l'Intermarché de Reichshoffen. D'autres sont en projets : au Couvent d'Oberbronn, Place du Bureau Central de Niederbronn-les-Bains et sur le parking de la Chartre à Reichshoffen.</p> <p>Le PETR de l'Alsace du Nord devait porter une étude stratégique d'implantation et de création d'un réseau unifié à l'échelle de l'Alsace du Nord, cependant la sous-préfecture a estimé qu'il y avait un défaut de compétence.</p> <p>Les conditions de gouvernance et de portage de l'étude sont à redéfinir.</p>
Partenaires	PETR de l'Alsace du Nord ; Collectivité Européenne d'Alsace ; Région Grand Est ; Etat
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023-2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre de bornes de recharges installées</p> <p>Nombre de recharges et émissions de CO2 évités</p>

Conséquence sur la fonction de centralité

Les bornes constituent un nouveau service proposé à la population, aux touristes et aux professionnels permettant d'accompagner la transition vers des véhicules à faible émission de gaz à effet de serre. De plus, le marché du véhicule électrique est en pleine expansion et les bornes répondent à un réel besoin sur le territoire.

Enfin, ce type d'équipement véhicule une image positive de modernité du territoire.

FICHE ACTION N° 21

Développer l'offre de Transport à la demande

Orientation stratégique	Développer la mobilité et les modes alternatifs au véhicule individuel	
Action nom	Développer l'offre de Transport à la demande	
Statut	Mature	
Niveau de priorité	Fort	
Maître d'ouvrage	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains	
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains propose un service de transport à la demande « Taxi pour Tous » depuis 2008.</p> <p>Le service est réalisé en DSP, et depuis le renouvellement du contrat en 2019, la qualité de service s'est dégradée et le prestataire ne respecte pas ses engagements contractuels.</p> <p>Le conseil communautaire a voté la résiliation de la DSP et la création d'une régie intercommunale de transport à la demande pour réaliser le service.</p>	
Partenaires	Région Grand Est	
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses INVESTISSEMENT	
		Prévisionnel
	Matériel roulant	72000
	Mise en route - Logiciel de gestion	35240
	Covering	6000
	Informatique (téléphone, ordinateur, licences offices)	2960
	Mobilier	4000
	Borne IRVE	5000
	Total	125 200
	Postes de dépenses Fonctionnement	Prévisionnel

	Abonnement Logiciel de gestion	17240	
	Frais de personnel (chauffeurs)	57600	
	Frais de personnel (administratif)	14500	
	Entretien véhicules, carburant, assurance	6700	
	Location véhicules	6000	
	Fournitures, communication, divers	7460	
	Total	108 500€	
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement INVESTISSEMENT		Prévisionnel
		Avance d'investissement CCPN	102100
		FCTVA	20500
		Subvention climaxion (borne IRVE) à solliciter	à définir
		Subvention Advenir (Borne IRVE) à solliciter	A définir
		Total	125 200 €
	Plan de financement Fonctionnement		Prévisionnel
		Recette d'exploitation	15000
		Subvention d'exploitation (Région Grand Est)	A définir
		Subvention CCPN	A définir selon subvention Grand Est
		FCTVA	3000
		Total	108 500€
Calendrier	27/02/2022 : Reprise opérationnelle du service en Régie		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de trajets/personnes transportées/ destination		
Conséquence sur la fonction de centralité	Accessibilité de la centralité par un public sénior et/ou en perte d'autonomie ; Service permettant le maintien sur le territoire des personnes en perte d'autonomie		

FICHE ACTION N° 22

Développer la multimodalité en gare et leur donner une identité remarquable

Orientation stratégique	Développer la mobilité et les modes alternatifs au véhicule individuel
Action nom	Développer la multimodalité en gare et leur donner une identité remarquable
Statut	Projet – Non Mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	CC Pays Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>La communauté de communes est desservie par la ligne ferroviaire Strasbourg-Haguenau-Niederbronn dans ses quatre Petites Villes de Demain.</p> <p>D'une part la communauté de commune souhaite développer la multimodalité en gare notamment par la mise en place d'un service de vélo en libre-service et dans un second temps étudier le potentiel pour d'autres services (autopartage...).</p> <p>D'autre part, le souhait est de valoriser les gares comme porte d'entrée sur le territoire par la mise en place d'une identité commune (charte urbaine similaire) et la création d'une œuvre artistique comme fil rouge entre les 4 gares. Des outils de communication seront développées pour informer touristes (bornes d'accueil/ d'information).</p>
Partenaires	<p>Région Grand Est</p> <p>Collectivité européenne d'Alsace</p> <p>ADEME</p>

Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
		Etude « théâtralisation des gares »	16 000
		Acquisition VAE	30 000
		Acquisition bornes électrifiée	20 000
		Système de réservation	14 000
		Total	80 000
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
		ADEME (obtenu) – équipement vélo	18 000
		Région Grand Est : à définir	
		CeA : à définir	
		Etat (DETR/DSIL) : à définir	
		Autofinancement	
		Total	€
Calendrier	Réalisation : 2023/2024		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation en gare Nombre de location de vélos		
Conséquence sur la fonction de centralité	Attractivité des centralités par les Gares		

FICHE ACTION N° 23

Création d'un pôle d'échange multimodal en Gare de Gundershoffen

Orientation stratégique	Transformer la Gare en pôle de service et développer les mobilités, notamment les modes alternatifs au véhicule individuel, pour en faire la porte d'entrée et un pôle d'attractivité de la commune.
Action nom	Création d'un pôle d'échange multimodal en Gare de Gundershoffen
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Gundershoffen
Description de l'action	<p>Traitement de la friche SNCF sur le site de l'ancienne cour de marchandises Fret d'une surface de près de 3000m². Il s'agira de transformer cet espace en Pôle d'échange Multimodal (P.E.M.). Ce P.E.M. a pour vocation de renforcer et d'accroître toutes les mobilités et ce en lien avec les autres projets communaux. Ces projets ont pour objectifs de renforcer l'attractivité du Centre-Ville (le projet de P.E.M est situé à côté du nouveau Marché couvert et du tiers lieu, des commerces, des services publics et des services de santé situés au Centre-Ville).</p> <p>Les objectifs du P.E.M. sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'accessibilité du lieu par une itinérance piétonne, - Renforcer la mobilité cyclable avec du stationnement vélo sécurisé, non sécurisé et en libre-service (le projet de P.E.M. est en lien avec le projet communal de réalisation d'une voie verte de 3km dont 1,5 km sont en cours de construction). Le but est d'interconnecter la gare au réseau cyclable local, - Développer le co-voiturage en cœur d'agglomération avec du stationnement dédié, - Développer l'autopartage (projet de signature d'une convention avec la coopérative Citiz pour l'installation de véhicules d'autopartage), - Développer les mobilités décarbonées avec la mise en place de bornes de recharges électriques (6 à 10 places), avec le réaménagement du circuit des cars interurbains Fluo Grand Est (répondre au besoin de sécurisation du passage à niveau) et avec le développement des trottinettes électriques, - Augmenter la fréquentation de la gare (passer de 80 000 à 100 000 voyageurs par an) avec la création de 40 places de stationnement, - Mettre en œuvre une zone de dépose minute pour réduire la rupture de charge entre les mobilités,

	<p>- Mettre en avant la gare comme porte d'entrée de la commune avec le projet de théâtralisation de la gare avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,</p> <p>- Favoriser le développement touristique (fabrique à Bretzel, hôtels de luxe, restaurants, tourisme d'affaires ... etc.).</p>	
Partenaires	Région Grand Est ; SNCF ; Agence de l'eau ; CeA ; Fonds européens	
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses	
	Total	713 200,00 € HT
	Imprévus (20% du montant)	142 640,00 € HT
	Total	855 840,00 € HT
Plan de financement prévisionnel (subventions à solliciter)	Plan de financement	
	Région Grand Est (dispositif DIRIGE, 60% en pacte de ruralité, plafonné à 440 000 €)	A définir
	Région, soutien à l'installation de bornes de recharges électriques	A définir
	DETR	A définir
	CeA (Fonds Communal Alsace)	A définir
	Agence de l'eau (60% des surfaces désimperméabilisées, plafonné à 40€/m ²)	A définir
	Autofinancement (Gundershoffen)	171 540,00 € HT
	Total	855 840,00 € HT
Calendrier	2024-2026	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'usage des parkings • Taux d'usage du stationnement vélo • Nombre d'usagers des transports en commun • Nombre de recharge de véhicule électrique 	
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>- Offrir de meilleures conditions d'accès en cœur de la centralité pour inciter les travailleurs à changer leur comportement en matière de déplacements.</p> <p>- Offrir un meilleur accès aux services publics et commerces de la centralité.</p> <p>- Développer les modes de déplacements doux. Ces derniers ont un impact positif sur le commerce de proximité.</p> <p>- Améliorer la qualité de l'espace public en transformant un espace actuellement peu qualitatif.</p>	

	- Augmentation de la fréquentation et des flux au Centre-Ville et de la Gare.
Personnes à contacter	- Coordinateur Petites Villes de Demain : M. Thibaut REITZER : thibaut.reitzer@ccpaysniederbronn.fr - DGS de Gundershoffen : Mme. Nathalie LAURITZ : dgs@gundershoffen.fr - Chargée de Mission Petites Villes de Demain : Mme Jessica PERNOT : pvd@gundershoffen.fr - M. le Maire de Gundershoffen : M. Victor VOGT : victor.vogt@gundershoffen.fr

FICHE ACTION N° 24

Développer les terrasses et la déambulation par la mise en sens unique de la rue Général Leclerc

Orientation stratégique	Développer la mobilité
Action nom	Développer les terrasses et la déambulation par la mise en sens unique de la rue Général Leclerc
Statut	En cours - Mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>La rue Général Leclerc est l'artère traversant le centre-ville et dessert de nombreux commerces et services. L'objectif de ce changement circulaire est de redistribuer l'espace public afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des terrasses et l'attractivité des commerces de centre-ville ; • Apaiser la circulation pour favoriser la déambulation et les modes actifs ; <p>Cette expérimentation de 2 ans est la première étape de la transformation et la revitalisation du centre-ville.</p> <p>Cette expérimentation fait l'objet d'une étude auprès des commerçants : celle-ci a bien été reçue par les commerçants. Un impact favorable est mesuré de la part des commerçants concernant cet aménagement : plus de 80% d'entre eux en sont satisfaits ou très satisfaits. L'aménagement a permis de rendre la rue vivable car elle était très dangereuse pour les piétons</p> <p>En cas de pérennisation de l'expérimentation, des travaux complémentaires seront réalisés afin de rendre l'aménagement cohérent pour du long terme.</p>
Partenaires	Région Grand Est Collectivité Européenne d'Alsace

Dépenses effectives	Postes de dépenses		
		Cout du projet	111 358
		Total	111 358 €
Plan de financement définitif	Plan de financement		
		Autofinancement	76736
	Obtenu	Région Grand Est	34 622
		Total	111 358 €
Calendrier	Expérimentation : 2021-2023		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Etude d'impact sur les commerces du centre-ville		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration de l'attractivité du centre-ville et des commerces ; Développement de terrasses ; Apaisement de la circulation en centre-ville ; Grande amélioration de la sécurité piétonne.		

FICHE ACTION N° 25

Pour une signalétique attractive en centre-ville

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines										
Action nom	Refonder la signalétique du centre-ville de Reichshoffen pour une meilleure lisibilité et attractivité										
Statut	A Développer / Non Mature										
Niveau de priorité	Moyen										
Maître d'ouvrage	Reichshoffen										
Description de l'action	<p>Le constat est que la signalétique du centre-ville de Reichshoffen nécessite un travail pour améliorer sa visibilité et donc son attractivité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique des parkings en abord du centre-ville pour favoriser la déambulation à pied en centre-ville • Signalétique des commerces et services du centre-ville <p>L'objectif n'est pas de surcharger la signalétique mais de la repenser pour la rendre plus attractive pour le centre-ville. Pour être plus attractive, la signalétique pourra prendre une forme, des matériaux insolites afin de marquer les esprits.</p>										
	Association de Commerçants de Reichshoffen										
Dépenses prévisionnelles	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Postes de dépenses</th> <th>Prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Estimation à affiner</td> <td>30 000€</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses		Prévisionnel		Estimation à affiner	30 000€		Total		
Postes de dépenses		Prévisionnel									
	Estimation à affiner	30 000€									
	Total										
Plan de financement prévisionnel	A définir										
Calendrier	Etude - Développement : 2023										
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Etude d'impact sur les commerces du centre-ville (fréquentation en boutique...)										
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforce l'attractivité commerciale des boutiques de centre-ville ;										



	<p>Favoriser la déambulation à pied dans la continuité du projet de sens unique afin d'apaiser la circulation en fléchant clairement les parkings aux abords du centre-ville historique</p>
--	---

FICHE ACTION N° 26

Traiter et requalifier une friche « Shell Oil France » en entrée de ville

Orientation stratégique	Suppression des friches urbaines et requalification d'espaces pollués		
Action nom	Traiter et requalifier d'une friche de station essence en entrée de ville		
Statut	En étude		
Niveau de priorité	Fort		
Maître d'ouvrage	Ville de Gundershoffen		
Description de l'action	<p>Ce projet réunit plusieurs acteurs. Le portage du foncier et la dépollution sont portés par l'EPF d'Alsace. Une étude d'aménagement urbain a été menée par la SEBL. La Ville quant à elle souhaite réaménager l'entrée de Ville.</p> <p>Le traitement de cette friche est la condition <i>sine qua non</i> du réaménagement du Centre de la Commune au Sud de la Commune. La friche peut être vue comme le verrou sud de la Commune.</p> <p>Les objectifs autour de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépollution d'un site. - Réaménager l'entrée de ville en changeant la perception, l'image de la Commune et de l'Espace Public. - Apaiser l'espace public en entrée de Ville (sécurité routière, mobilités douces, flux dans les quartiers). - Utiliser le foncier en cœur de bâti pour densifier le tissu de logement. - Réaliser un éco quartier en entrée d'agglomération. 		
Partenaires	EPF d'Alsace, SEBL, Architect		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		
		Prévisionnel	
		Etudes	141 900,00 € HT
	Travaux Phase 1	Libération d'emprise (déconstruction de la station, dépollution, ...etc.).	75 000,00 € HT
Travaux Phase 2	Aménagement, requalification des espaces publics (réaménagement de	1 395 175,00 € HT	

		rues, création de rues, création de square et parking)	
	Travaux Phase 3	Accompagnement des opérations de construction, viabilisation des terrains	553 200,00 € HT
		Provision pour travaux (5%)	101 168,00 € HT
		Frais divers	148 981,00 € HT
		Frais AMO	72 460,00 € HT
		Total	2 487 795,00 € HT
Plan de financement prévisionnel (Les subventions seront à solliciter pour les travaux)	Plan de financement		Prévisionnel
	Pour l'étude	EPF	70 950,00 € HT
	Pour les travaux	A définir	
	Étude	Autofinancement	70 950,00 € HT
		Total	141 900,00€ HT
Calendrier	2024-2027		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Type et nombre de logements construits - Dépollution du site - Evaluation des flux (motorisés et cyclables). - Anticipation et adaptation au changement climatique - Amélioration de la qualité de vie 		
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Améliore la qualité urbanistique et le cadre de vie en traitant une verrière urbaine qu'est la friche polluée ; - Remobilise de l'espace urbain inutilisé et propose des logements collectifs rares dans le secteur ; 		
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur Petites Villes de Demain : M. Thibaut REITZER : thibaut.reitzer@ccpaysniederbronn.fr - DGS de Gundershoffen : Mme. Nathalie LAURITZ : dgs@gundershoffen.fr - Chargée de Mission Petites Villes de Demain : Mme Jessica PERNOT : pvd@gundershoffen.fr - M. le Maire de Gundershoffen : M. Victor VOGT : victor.vogt@gundershoffen.fr 		

FICHE ACTION N° 27

Réhabilitation d'un ancien restaurant en Tiers-lieu ou en commerces

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines
Action nom	Réhabilitation d'un ancien restaurant en Tiers-lieu ou en commerces
Statut	Non Mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>L'Ancien Restaurant « Le Nautique » se trouvant en plein cœur de ville (4 rue Général de Gaulle) a été acquis par la Commune dans l'optique de le réhabiliter en tiers lieux.</p> <p>Le projet est de créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les étages : des appartements pouvant service aux apprentis du Pôle de formation UIMM • Au rez-de-chaussée : un tiers-lieu en lien avec le Pôle de formation pour proposer un espace de travail, d'échange aux apprentis et aux travailleurs ou en commerces
Partenaires	Pôle de formation de Reichshoffen UIMM Alsace
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Réhabilitation d'un patrimoine ancien et vacant ;</p> <p>Création de logement dans la centralité ;</p> <p>Création d'un pôle de service attractifs pour les apprentis et salariés du secteur.</p>

FICHE ACTION N° 28

Requalifier une friche commerciale en tiers lieu/marché couvert

Orientation stratégique	Traitement d'une friche commerciale et création d'un pôle d'attractivité au Centre-Ville.
Action nom	Requalifier une friche commerciale en tiers lieu / marché couvert
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Gundershoffen
Description de l'action	<p>Le projet est de transformer d'une friche commerciale « Coop – Proxi » en un bâtiment hybride :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une part : une place couverte de 500m² pour y accueillir le marché hebdomadaire et des manifestations, ainsi qu'un hall chauffé pour les animations hivernales. • D'autre part, un tiers-lieu voudrait proposer un espace de coworking, un espace numérique et un lieu pour les associations afin de renforcer le tissu associatif. Cet aspect est en cours de co-construction avec le Relais d'entreprise.
Partenaires	<p>L'Etat (DETR), la Région Grand Est, la Banque des territoires, l'Union européenne, la CeA et le Relais d'entreprises.</p> <p>Des réunions de concertation et de co-construction sont organisées pour les habitants, commerçants, personnes concernées du territoire en partenariat avec Relais d'entreprises.</p> <p>Ce projet s'est fait sur la base de la démocratie participative avec comme base le diagnostic en marchant et des réunions avec le Conseil citoyen (passés et futures).</p>

Dépenses	Postes de dépenses		Prévisionnel
		Clos couvert	742 392,44 € HT
		Second Œuvre	119 269,49 € HT
		Lots techniques	156 690,07€ HT
		Aménagements extérieurs	68 820,50 € HT
		Honoraires divers	89 904,00 € HT
		Echafaudages	5 992,00 € HT
		Revêtements de sols souples	6 697,86 € HT
		Imprévus 2%	21 997,25 € HT
		Total	1 211 763,61 €HT
Plan de financement (subventions notifiées)	Plan de financement		Prévisionnel
		Etat (DETR)	200 000,00 € HT
		CeA	100 000,00 € HT
		Région (subvention Cadre de Vie, plafond de 200 000 €)	111 427,00 € HT
		Autofinancement (Gundershoffen)	800 336,61 € HT
		Total	1 211 763,61 €HT
Calendrier	<p>Travaux en cours, avec l'autorisation de démarrage des travaux de la part de tous les co-financiers.</p> <p>Mise en service de la partie marché couvert en septembre 2023. Mise en service de la partie tiers-lieu mi-2024. Inauguration de l'ensemble après la mise en service des deux parties.</p> <p>La partie aménagement intérieur du tiers-lieu n'est pas incluse dans le chiffrage ci-dessus.</p>		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du tiers-lieu - Fréquentation du marché couvert (avec des critères qualitatifs (part de professionnels et d'associatifs) et quantitatifs (en fonction des activités proposées) - Fréquentation des évènements ponctuels proposés (ex : ateliers numériques) - Visiteurs ou parties prenantes (comptage) : évènement, marché - Evolution du nombre d'exposants. 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des filaires locales (circuit court, vente directe de producteurs, développement du bio) - Faire fonctionner le projet en lien avec les jardins partagés.
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Renforce l'attractivité et l'offre du centre de service de Gundershoffen ; - Améliore la qualité urbanistique de l'ilot en requalifiant une friche commerciale en bâtiment de service ; - Améliore le confort des marchés hebdomadaires notamment en saison hivernale et de pluie.
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur Petites Villes de Demain : M. Thibaut REITZER : thibaut.reitzer@ccpaysniederbronn.fr - DGS de Gundershoffen : Mme. Nathalie LAURITZ : dgs@gundershoffen.fr - Chargée de Mission Petites Villes de Demain : Mme Jessica PERNOT : pvd@gundershoffen.fr - M. le Maire de Gundershoffen : M. Victor VOGT : victor.vogt@gundershoffen.fr

FICHE ACTION N° 29

Création d'une bibliothèque dans une ancienne école

Orientation stratégique	Favoriser un développement touristique
Action nom	Mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrues urbaines
Statut	Etude de faisabilité et de programmation à mener
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains
Description de l'action	<p>L'école maternelle du Petit Pont a fermée en 2018 pour fusionner avec celle du Montrouge.</p> <p>Elle se situe en cœur de ville, 10 avenue de la libération, à un endroit stratégique entre la place du bureau central et le parc du Golf, dans le prolongement de la gare ferroviaire, avec des espaces de stationnement à proximité immédiate.</p> <p>Le projet autour de ce bâtiment désuet est de le réhabiliter en bibliothèque ou en médiathèque (équipement non présent sur le territoire) afin d'apporter un service plus visible et plus accessible à la population. Un espace lecture existe déjà dans la Commune, mais son positionnement ne le met pas en valeur. Sa fréquentation et la demande actuelle des utilisateurs (fort taux de renouvellement des ouvrages en lien avec la Bibliothèque Départementale d'Alsace) sont des éléments moteurs pour la réalisation de ce projet.</p>
Partenaires	<p>CeA</p> <p>Bibliothèque Départementale d'Alsace</p> <p>DRAC</p>

Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
	2023	Etude de faisabilité et de programmation	20.000,00 €
	2024	Maîtrise d'oeuvre	
	2025	Travaux de réhabilitation du bâtiment (int/ext. / rénovation énergétique)	
		Aménagement et équipement	
		Total	
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
	CeA		
	Etat	DETR	
	Etat	DSIL – Rénovation énergétique	
	Ville	Fonds propres	
		Total	€
Calendrier	Réalisation : à compter de fin 2024/2025		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du site Nombre d'abonnés Fréquence de renouvellement des ouvrages		
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'attractivité culturelle par la mise en valeur d'un service public • Cadre de vie : Réhabilitation d'un bâtiment aujourd'hui désuet • Création d'une structure permettant de combiner l'espace bibliothèque /médiathèque et l'accueil multigénérationnel (espace de rencontre pour le monde associatif) 		

FICHE ACTION N° 30

Réaménagement de la Grand'Rue avec l'aménagement d'une piste cyclable en site propre et la réalisation d'une voie verte

Orientation stratégique	Interconnecter les quartiers de la commune avec le Centre-Ville sans avoir recours à la voiture individuelle.
Action nom	Réaménagement de la Grand'rue avec l'aménagement d'une piste cyclable en site propre et la réalisation d'une voie verte.
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Gundershoffen
Description de l'action	<p>Réaménagement de toute la voirie de la Grand'rue (de Reichshoffen au croisement à feu de la rue de la gare), des trottoirs, création d'une piste cyclable en continuité de celle de Reichshoffen, enfouissement de réseaux, mise aux normes d'arrêts de bus.</p> <p>Cet aménagement va connecter les quartiers nord de la commune (rue de la forêt, quartier des 4 vents, le Centre ancien). La voie verte permettra à l'ensemble de ces quartiers d'aller directement dans le Centre sans avoir recours à la voiture individuelle.</p> <p>Dans un second temps, la piste cyclable sera prolongée en voie verte (maîtrise foncière en cours) jusqu'à la rue de la Gare de Gundershoffen pour proposer un itinéraire sécurisé, apaisé le long du Falkensteinbach jusqu'au centre de service. La voie sera par la suite étendue vers le sud (quartiers platane, mines, peupliers et rue du sable) pour les interconnecter au centre-ville.</p> <p>L'ensemble de ces voies vertes a pour but d'interconnecter les différentes communes du territoire et de faire le lien avec la gare.</p> <p>Cet itinéraire aura également un aspect patrimonial (proximité du tracé de la voie avec l'ancien moulin par exemple), et favorisera le développement touristique (fabrique à Bretzel, hôtels de luxe, restaurants, tourisme d'affaires ... etc.).</p>

Partenaires	CeA (tapis de la route et ouvrage d'art pris en charge), Etat, Agence de l'eau	
Dépenses	Postes de dépenses	
		Prévisionnel
	Travaux de voirie	859 320,48 € HT
	Travaux de réseaux secs	453 538,80 € HT
	Frais de maîtrise d'œuvre	39 000,00 € HT
	Total	1 351 859,28 €HT
Plan de financement (subventions notifiées)	Plan de financement	
		Prévisionnel
	Agence de l'eau (notifiée)	125 301,00 € HT
	Maîtrise d'ouvrage	1 226 558,28 €HT
		Total
	<p>La voie verte Nord (de Reichshoffen à la rue de la Gare longeant le ruisseau) est déjà comptabilisée dans ce plan de financement.</p> <p>La maîtrise foncière et le plan de financement pour la voie verte sud (de la rue de la Gare en longeant le ruisseau jusqu'à la rue des roses) est en cours d'étude.</p>	
Calendrier	2021-2024	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire aménagé (1,3km de voirie et 1,5 km de voie cyclable) - Apaisement de la circulation (contrôle de vitesse à prévoir), apaisement de l'espace urbain (perception de la qualité avec une enquête de suivi qui pourra être fait) - Nombre de cycliste utilisant l'ensemble de l'itinéraire après la mise en service de la voie verte. 	
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Améliore la qualité urbanistique et le cadre de vie par les revêtements et l'enfouissement de réseaux. - Offre une solution de mobilité cyclable sécurisée pour développer les déplacements à vélo dans la centralité et accéder aux services et commerces. - Propose des matériaux drainants permettant une infiltration naturelle des eaux pluviales 	

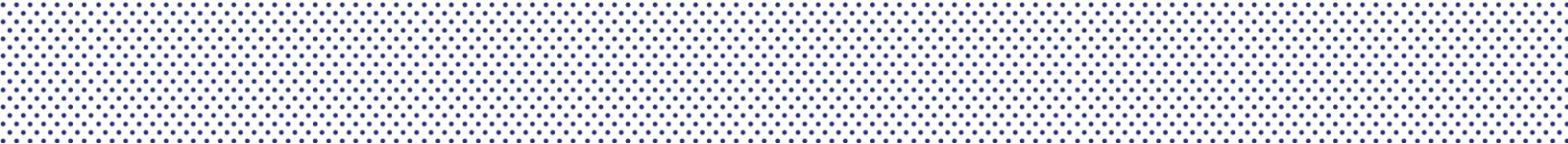
	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de l'attractivité de la Gare et des services de proximité situés en Centre-Ville- Interconnexion de Gundershoffen avec ses communes voisines notamment pour les déplacements domicile/travail.
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none">- Coordinateur Petites Villes de Demain : M. REITZER Thibaut : thibaut.reitzer@ccpaysniederbronn.fr- DGS de Gundershoffen : Mme. LAURITZ Nathalie : dgs@gundershoffen.fr- Chargée de Mission Petites Villes de Demain : Mme Jessica PERNOT : pvd@gundershoffen.fr- M. le Maire de Gundershoffen : M. Victor VOGT : victor.vogt@gundershoffen.fr

FICHE ACTION N° 31

Réhabilitation des places de l’Eglise et de la Chartre

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines
Action nom	Réhabiliter les places de l’Eglise et de ses abords
Statut	En étude – Non mature
Niveau de priorité	Fort
Maître d’ouvrage	Reichshoffen
Description de l’action	<p>L’étude Lestoux a notamment permis de mettre l'accent sur la problématique liée à l'aménagement de la place de l'église et de ses abords : la place étant très minérale et empreinte d'une certaine austérité, la modification et le remodelage de ses espaces pourraient permettre d'en améliorer l'attractivité et la convivialité.</p> <p>Le secteur concerné est situé dans un périmètre de protection de bâtiments protégés au titre des monuments historiques, en ZPPAUP, par conséquent chaque opération visant à la modification et au réaménagement d'un espace public sera soumise à l'obligation de dépôt d'un permis d'aménager.</p> <p>La Commune a mandaté le Bureau d'Etudes BEREST pour réaliser une étude préliminaire de faisabilité et d'avant-projet, en lui confiant un cahier des charges pour le réaménagement et la restructuration de la place de l'église et de ses abords, dont fait partie le site de l'ancien presbytère. L'étude est indispensable afin de s'assurer de la faisabilité des projets envisagés et d'examiner les différentes propositions d'aménagement réalisables.</p> <p>L’objectif est de :</p> <p>1/ La Végétalisation de la ville est primordiale, elle s’appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le concept ville jardin que nous souhaitons développer - Les problèmes climatiques dans les futures décennies qui risquent de rendre les centres-villes invivables <p>2/ Rendre la ville attractive</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beau

	<ul style="list-style-type: none"> - Convivial - Besoin d’attirer les habitants de Reichshoffen à venir flâner le week-end (espace de jeux, promenades, etc) - Besoin d’attirer les touristiques <p>3/ Relier la zone Mairie - Place de l’Église - Ile Luxembourg</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut une continuité et une vue d’ensemble - Lien trame verte – trame bleue - Attirer les flux dans cette zone et les faire circuler (piétons – vélos – voitures) <p>Les conclusions de l'étude seront particulièrement utiles à la Commune pour la détermination des différentes hypothèses quant au devenir de l'actuel presbytère, bâtiment des années soixante-dix d'aspect inesthétique, en très mauvais état, nécessitant d'importants travaux et cadrant particulièrement mal avec l'aspect des bâtiments historiques environnants.</p>												
Partenaires	Région Grand Est												
Dépenses prévisionnelles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #1a3d54; color: white;"> <th colspan="2">Postes de dépenses</th> <th>Prévisionnel HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Etude</td> <td>Faisabilité et avant-projet (tranche ferme)</td> <td style="text-align: right;">21 620 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Etude</td> <td>Tranche optionnelle</td> <td style="text-align: right;">5 362€</td> </tr> <tr style="background-color: #f2f2f2;"> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total</td> <td style="text-align: right;">26 622</td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses		Prévisionnel HT	Etude	Faisabilité et avant-projet (tranche ferme)	21 620 €	Etude	Tranche optionnelle	5 362€	Total		26 622
Postes de dépenses		Prévisionnel HT											
Etude	Faisabilité et avant-projet (tranche ferme)	21 620 €											
Etude	Tranche optionnelle	5 362€											
Total		26 622											
Plan de financement prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #1a3d54; color: white;"> <th colspan="2">Plan de financement</th> <th>Prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Région</td> <td>Dispositif de soutien au renforcement des centralités urbaines (votée)</td> <td style="text-align: right;">13 405 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Commune</td> <td>Reste à charge</td> <td style="text-align: right;">13 577 €</td> </tr> <tr style="background-color: #f2f2f2;"> <td colspan="2" style="text-align: center;">Total</td> <td style="text-align: right;">26 622 €</td> </tr> </tbody> </table>	Plan de financement		Prévisionnel	Région	Dispositif de soutien au renforcement des centralités urbaines (votée)	13 405 €	Commune	Reste à charge	13 577 €	Total		26 622 €
Plan de financement		Prévisionnel											
Région	Dispositif de soutien au renforcement des centralités urbaines (votée)	13 405 €											
Commune	Reste à charge	13 577 €											
Total		26 622 €											
Calendrier	Etude : 2022/2023 Travaux : 2023/2024												
Indicateurs de suivi et d’évaluation													
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>La Commune notamment souhaité orienter les grands axes du projet de réaménagement sur les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du cadre de vie des habitants en optimisant l'aménagement et le fonctionnement des espaces publics, 												



	<ul style="list-style-type: none">• Création d'espaces de rencontre multifonctionnels, attractifs et adaptés à tous les publics (séniors, enfants, familles...),• Accentuation de la végétalisation de l'espace public, en développant la notion de ville-jardin », Création d'un cœur de ville permettant le croisement et la rencontre dans un cadre sécurisé et apaisant,• Renforcement et amélioration des cheminements doux destinés à constituer un nœud de circulations piétonnes et cyclistes entre les différents secteurs et équipements de la Commune.
--	---

FICHE ACTION N° 32

Réhabilitation d'un logement vacant en presbytère

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines
Action nom	Réhabiliter un logement vacant, la « Maison Mertzinger » en presbytère
Statut	Mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>L'immeuble situé au 3 et 5 rue Jeanne d'Arc, communément appelé « Maison Metzinger », est une belle bâtisse à colombages particulièrement emblématique du patrimoine bâti de Reichshoffen et idéalement située dans le centre ancien la commune, à proximité de l'église Saint-Michel.</p> <p>La commune a fait l'acquisition de ce bâtiment le 8 décembre 2017 avec la volonté de valoriser ce patrimoine ancien pour redonner un certain cachet au centre-ville et ainsi contribuer à le redynamiser et le rendre attractif dans le cadre de sa démarche de revitalisation du bourg-centre. Cela, en vue de la réhabilitation et de la restructuration de ce bâtiment pour sa transformation en nouveau Presbytère. L'actuel Presbytère n'étant plus fonctionnel ni adapté et ne répondant plus aux normes en vigueur.</p> <p>La réhabilitation et la restructuration intérieure du bâtiment, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le réaménagement complet du rez-de chaussée : aménagement d'une salle de réunion, de bureaux, d'une imprimerie, d'un WC PMR et d'une kitchenette, • le réaménagement complet de l'étage : création d'un espace de vie disposant d'un salon, d'une salle de repas, d'une cuisine, aménagement d'une salle d'eau, de bureaux et d'une chambre. <p>Il est prévu que le rez-de-chaussée du bâtiment ainsi que la partie droite de l'étage une fois rénovés soient réaffectés à l'usage de lieu de culte en tant que Presbytère et mis à disposition du Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique.</p>



Partenaires	Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
	Etude	Architecte	337 400
	Travaux	Réhabilitation globale	
		Total	337 400 €
Plan de financement prévisionnel	Plan de financement		Prévisionnel
		Autofinancement	337 400
	Sollicité	Région Grand Est (soutien au renforcement des centralités rurales et urbaines)	A définir
		Total	337 400 €
Calendrier	Etude architecturale : 2021/2022 Travaux : 2023		
Indicateurs de suivi et d'évaluation			
Conséquence sur la fonction de centralité	Réhabilitation d'un patrimoine ancien et vacant en plein cœur de ville;		

FICHE ACTION N° 33

Recyclage du foncier des ateliers municipaux et réhabilitation d'un bâtiment vacant en atelier

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrues urbaines		
Action nom	Recyclage du foncier des ateliers municipaux et réhabilitation d'un bâtiment vacant en atelier		
Statut	Etude de programmation à mener – Non Mature		
Niveau de priorité	Fort		
Maître d'ouvrage	Niederbronn-les-Bains		
Description de l'action	<p>Le Centre Technique Municipal de Niederbronn-les-Bains se situe actuellement Rue du Quillier, en plein centre de la commune à une cinquantaine de mètres de l'axe commercial.</p> <p>Les besoins et usages des services ne sont plus en phases avec les bâtiments et infrastructures actuels. La Commune souhaite construire de nouveaux ateliers municipaux en périphérie, offrant une meilleure accessibilité ainsi qu'une organisation efficace et rationnelle du service.</p> <p>Un projet était en cours sur le site actuel pour construire des maisons de ville et du petit collectif s'intégrant dans le cœur de ville. L'ABF ayant cependant demandé au promoteur de conserver une partie importante du bâti existant, le promoteur, au vu du surcout engendré par cette contrainte, s'est finalement retiré du projet.</p>		
Partenaires			
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses		Prévisionnel HT
	2022	Acquisition de foncier complémentaire	55.000,00 €
	2023	Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage – Programmation	1.583.000,00 €
	2023	Mission de Maîtrise d'œuvre	
	2024	Travaux de construction locaux / serres	
	2024	Mise à niveau des équipements	400.000,00 €
	2025	Solde travaux	
		Total	2.038.000,00 €
Plan de financement prévisionnel	A définir		
Calendrier	Réalisation : 2024/2025		



Indicateurs de suivi et d'évaluation	Facilité organisationnelle des services tant au niveau des conditions de travail que des interventions (stockages – garages véhicules etc...) en raison de la position relativement centrale du futur site d'implantation.
Conséquence sur la fonction de centralité	Possibilité de réhabilitation du site actuel en habitat

FICHE ACTION N° 34

Réhabilitation de la caserne de pompier en plein cœur de ville

Orientation stratégique	Mettre en valeur les formes urbaines
Action nom	Réhabilitation de la caserne de pompier en plein cœur de ville
Statut	Non mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Reichshoffen
Description de l'action	<p>Le projet de réhabilitation de l'actuelle caserne de Pompier de Reichshoffen dépend du projet de mutualisation des ateliers municipaux de la Commune avec la caserne.</p> <p>La caserne de Pompiers de Reichshoffen se trouve en plein cœur de ville ce qui peut présenter des nuisances pour le voisinage et un danger lors des sorties (Rue du général Leclerc : commerçante et fréquentée) notamment pour les piétons.</p> <p>La mutualisation avec les ateliers municipaux permettrait de sortir la caserne du centre-ville afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir du cœur de ville : difficulté de sortie du fait du sens unique • Avoir une caserne plus accessible et en adéquation avec les besoins actuels (espace, normes...) <p>La caserne de pompier pourra alors être réhabilitée en marché couvert afin d'avoir une attractivité du marché tout au long de l'année notamment en cas d'intempérie.</p>
Partenaires	Pompiers de Reichshoffen
Dépenses prévisionnelles	A définir
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	

Conséquence sur la fonction de centralité

Réhabilitation d'un patrimoine ancien ;
Améliore l'attractivité du cœur de ville par la mise en place d'un marché couvert ;
Sécurise les alentours en évitant les entrées-sorties des pompiers en plein cœur de ville ;
Diminue les nuisances notamment sonores en cœur de ville

FICHE ACTION N° 35

Requalifier les bâtiments historiques du Moulin de Mertzwiller et ses abords

	Mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrues urbaines
Action nom	Requalifier les bâtiments historiques du Moulin de Mertzwiller et ses abords
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Mertzwiller
Description de l'action	<p>Le Moulin de Mertzwiller est un lieu chargé d'histoire : moulin historique et huilerie passé un temps par l'entreprise De Dietrich pour de la production d'électricité et loger de la main d'œuvre. Les bâtiments (habitation + bâtiment de production) sont situés au nord-ouest de Mertzwiller, en bordure de la Zinsel du Nord, zone inondable, et dans un cadre naturel. Ils appartiennent aujourd'hui à la commune. L'enjeu est de pouvoir valoriser ce site naturel très fréquenté par les promeneurs, de valoriser les points d'eau, de créer des liaisons entre les différents quartiers de la commune.</p> <p>Un cabinet d'architectes est missionné pour définir le programme d'actions. Des aménagements extérieurs sont programmés pour 2023 : création d'une promenade reliant les différentes entrées du site vers les quartiers, sécurisation via des cheminements hors d'eau, aire de jeux intergénérationnelle, prairies d'activités. Une étude de vocation est en cours de réalisation pour définir un projet pérenne et viable pour les bâtiments.</p>
Partenaires	Etat - ANCT
Dépenses prévisionnelles	A déterminer selon l'étude de vocation et pré-opérationnelles
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 : Réalisation des aménagements extérieurs aux abords du moulin 2024-2026 : Définition du programme pour le réaménagement du bâtiment Moulin
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de m ² réhabilité
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Améliore la qualité urbanistique de l'îlot en requalifiant un bâtiment désuet et délabré.</p> <p>En fonction de l'usage : peut avoir des conséquences variées</p>

FICHE ACTION N° 36

Requalifier le bâtiment historique de la gare de Mertzwiller avec une nouvelle vocation

	Mettre en valeur les formes urbaines et traiter les verrues urbaines
Action nom	Requalifier le bâtiment historique de la gare de Mertzwiller avec une nouvelle vocation
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mertzwiller
Description de l'action	<p>Le projet est de transformer le bâtiment historique de la gare de Mertzwiller, ayant un intérêt architectural en lui donnant une nouvelle vocation.</p> <p>La gare est située en limite de centralité de Mertzwiller, face à l'entreprise BDR Thermea (+ 500 salariés sur site) et se trouve sans usage depuis la fin de l'exploitation ferroviaire SNCF en 1995. Le bâtiment a été racheté par la commune en 2018. Le secteur de la gare présente des opportunités de développement et dispose d'une attractivité du fait de sa localisation, de facilités de stationnement, et de l'existence de flux urbains. La gare de Mertzwiller est également desservie par du trafic voyageur.</p> <p>Le projet doit intégrer une hybridation de fonctions : activités commerciales, aménagements complémentaires pour les mobilités douces, espaces dédiés à la promotion du territoire, services logistiques (ex : point de retrait pour le e-commerce), services énergétiques (bornes de recharges, ...).</p>
Partenaires	Etat – ANCT, SNCF, Région Grand Est
Dépenses prévisionnelles	A déterminer selon l'étude de vocation et pré-opérationnelles
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<p>2023 : Etude de vocation pour déterminer une destination auquel transformer/ réhabiliter le bâtiment actuel</p> <p>2023/2024 : Etude pré-opérationnelles</p> <p>2025/2026 : Travaux</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de m ² réhabilité
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Améliore la qualité urbanistique de l'ilot en requalifiant un bâtiment désuet : la gare en tant que porte d'entrée du territoire se doit d'être soignée.</p> <p>En fonction de l'usage : peut avoir des conséquences variées</p>

FICHE ACTION N° 37

Création d'une signalétique attractive et homogène pour le Centre de Service de Gundershoffen

Orientation stratégique	Apaiser la circulation et les flux au Centre-Ville
Nom de l'Action	Création d'une signalétique attractive et homogène au Centre de Service
Statut	Non mature
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Ville de Gundershoffen
Description de l'action	<p>Cette action relative à la signalétique et à la sécurisation de la voirie complète le développement du Centre de service (avec les projets de tiers-lieu/marché couvert ou de Pôle d'échange multimodal).</p> <p>La Mairie aimerait d'abord réaliser une étude des flux au Centre de Service.</p>
Partenaires	A définir, sûrement la CeA et l'Etat.
Dépenses prévisionnelles	<p>6 400,00 € HT de frais d'étude.</p> <p>A définir</p>
Plan de financement prévisionnel	A définir
Calendrier	2024-2027
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la circulation et des flux - Réduction de la vitesse
Conséquence sur la fonction de centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Une centralité plus agréable pour les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (piétons, cyclistes ... etc.). - une meilleure visibilité des services proposés au Centre de service - Sécurisation du centre - Amélioration de l'attractivité des services et des commerces
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur Petites Villes de Demain : M. Thibaut REITZER : thibaut.reitzer@ccpaysniederbronn.fr

	<p>- DGS de Gundershoffen : Mme. Nathalie LAURITZ : dgs@gundershoffen.fr</p> <p>- Chargée de Mission Petites Villes de Demain : Mme Jessica PERNOT : pvd@gundershoffen.fr</p> <p>- Responsable des Services Techniques : Mme Manon OBRY : servicetechnique@gundershoffen.fr</p> <p>- M. le Maire de Gundershoffen : M. Victor VOGT : victor.vogt@gundershoffen.fr</p>
--	--

FICHE ACTION N° 38

Réhabilitation de deux commerces vacants en atelier/ expo artistique

Orientation stratégique	Développement de commerce en centralité	
Action nom	Réhabilitation de deux commerces vacants en atelier/ expo artistique	
Statut	En étude	
Niveau de priorité	Forte	
Maître d'ouvrage	Reichshoffen	
Description de l'action	<p>La « Maison Alber » est un bâtiment stratégiquement situé en centre-ville à côté de la salle de spectacle et de cinéma « La Castine » qui est composé de deux commerces vacants depuis une quinzaine d'année. (10 rue du général Koenig</p> <p>Le projet de la commune de Reichshoffen est de réhabiliter le rez-de-chaussée pour un projet d'artiste : les 2 anciennes surfaces commerciales seront rénovées, fusionnées pour proposer une grande galerie d'exposition et de vente et l'arrière du bâtiment servira d'atelier.</p> <p>Le porteur de projet est trouvé : il s'est engagé à louer le bien après sa rénovation.</p>	
Partenaires		
Dépenses prévisionnelles	Postes de dépenses	
		Prévisionnel
	Réhabilitation	100 000€
	Total	
Plan de financement prévisionnel	A définir	
Calendrier	2023	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Surface rénovée	
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Réhabilitation d'un patrimoine ancien et vacant ;</p> <p>Création d'un point d'attractivité culturel ;</p> <p>Développement d'une activité artistique et économique dans le centre de Reichshoffen</p>	